



Les montées pédagogiques en 1^{re} générale restent prioritaires dans leur établissement d'origine et ne sont donc pas concernées par la commission départementale.

OBJECTIF

Affecter les élèves :

- sollicitant, **de manière exceptionnelle**, un changement d'établissement lorsque l'un des trois enseignements de spécialité (EDS) envisagé n'est pas enseigné dans l'établissement d'origine
- emménageant ou retour secteur

PUBLIC CONCERNE

- Elèves de 2^{de} GT orientés en 1^{re} générale **sollicitant un EDS non dispensé dans leur établissement**
- Elèves emménageant ou en retour secteur

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Transmission des dossiers

- Envoie à la DIVEL/DESCO du département sollicité les dossiers des élèves concernés

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Avant chaque commission

- Transmet à la DIVEL/DESCO de son département, le nombre de places vacantes sur les spécialités de 1^{re} G après inscriptions des élèves

Après chaque commission

- Contacte, par téléphone, les élèves affectés dans l'établissement

CALENDRIERS DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES



Les dossiers des élèves scolarisés dans l'académie non affectés, suite aux commissions d'affectation, sont retournés dans l'établissement d'origine. Les élèves concernés doivent suivre les 3 EDS proposés au préalable.

Seuls les dossiers des emménageants peuvent être traités en commission d'ajustement.

DPT	1 ^{RE} G	DATE LIMITE DEPOT DES DOSSIERS	RETOUR PLACES VACANTES		DATE DE LA COMMISSION	
			DATE LIMITE	COURRIEL		
77	Affectation	17 juin	Jour commission	affectations77@ac-creteil.fr Copie à : ce.77io@ac-creteil.fr	29 juin	
	Ajustement	30 juin (emménageant)			07 juillet	
		19 août			26 août	
93	Affectation	17 juin	Jour commission	ce.93divel-lycees@ac-creteil.fr	28 juin	
	Ajustement	04 juillet			13 juillet	
		29 août			06 septembre	
		Saisie d'un ES dans Parcours En Ligne			12 septembre	14 septembre
					26 septembre	28 septembre
					10 octobre	12 et 13 octobre
94	Affectation	14 juin	24 juin	ce.94desec@ac-creteil.fr	29 juin	
	Ajustement	30 juin	04 juillet		07 juillet	
		23 août	23 août		26 août	
		Au fil de l'eau	/		13 septembre	

RESULTATS

- Transmission par la DIVEL/DESCO des résultats aux établissements d'origine, aux CIO et des notifications d'affectation aux représentants légaux.

Particularité Seine-Saint-Denis

- Visualisation des résultats via l'espace métiers : <http://extranet.dsden93.ac-creteil.fr/orientation-affectations>